



REJEMCELEC

RÉDUIRE LES REJETS EN MANCHE ET MER CELTIQUE PAR LA SELECTIVITÉ DES ENJINS DE PÊCHE

Afin de répondre à la réglementation européenne sur l'obligation de débarquement prévue par la Politique Commune des Pêches (PCP), le projet REJEMCELEC propose des solutions pratiques pour améliorer la sélectivité des chalutiers membres de l'Organisation de Producteurs de Basse Normandie (OPBN) et l'Organisation de Producteurs COBRENORD en Manche et Mer Celtique. Pour cela, des dispositifs sélectifs seront testés en mer. Les espèces-cibles à conserver et les espèces non désirées seront définies par zone et par période de pêche sur la base d'entretiens individuels avec les patrons-pêcheurs volontaires.

Les résultats obtenus feront l'objet d'une valorisation et d'une communication auprès de la profession et de la communauté scientifique.

Ainsi, le projet REJEMCELEC vise à permettre :

- d'identifier de manière fine les problématiques de rejets rencontrées par les chalutiers de l'OPBN et de l'OP COBRENORD en Manche et Mer Celtique ;
- de tester et évaluer les dispositifs sélectifs au regard de critères techniques, économiques et pratiques ;
- de communiquer et valoriser les résultats obtenus au niveau de la profession, des gestionnaires et de la communauté scientifique.

Partenaires

Entreprise

Cobrenord, Saint-Quay-Portrieux [[Porteur de projet](#)]

Centres de recherche

Ifremer, Lorient
Ifremer, Nantes

Autre partenaire

OPBN, Organisation de Producteurs de Basse Normandie, Port-en-Bessin

Financeurs

- France Filière Pêche
- Conseil régional de Basse-Normandie
- Conseil régional de Bretagne
- Conseil départemental des Côtes-d'Armor
- Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
- Conseil départemental du Finistère

Labellisation

30/10/2015

Budget global

667 000€